

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 42

**MINISTERE
DES AFFAIRES SOCIALES**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 557: PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	17
2.2.	PROGRAMME 559: SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	27
2.3.	PROGRAMME 570: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES	30
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	31
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	31
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	35
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	41

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	42
3.2.	LEÇONS APPRISES	45
3.3.	PERSPECTIVES	45

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Dans un contexte de raréfaction de ressources et de contraintes fortes en matière de dépenses, la gestion axée sur la performance apparaît plus que jamais incontournable et le Projet de Performance des Administrations en est l'outil privilégié en matière budgétaire. Il est articulé en trois parties :

- la synthèse de la stratégie, qui met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique du Ministère ou de l'institution et la déclinaison de son cadre logique de la performance ;
- le contenu des programmes, présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en oeuvre et les coûts de réalisation ;
- Le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.?

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

le contexte de mise en oeuvre se décline ainsi qu'il suit:

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La Politique Sociale du **Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, place la personne humaine au centre de toute initiative de développement. Dans ce cadre, la priorité de l'action du Gouvernement en ce qui concerne le secteur social est orientée vers la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, dans la perspective de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des Personnes Socialement Vulnérables que sont entre autres les enfants en détresse, les personnes handicapées, les personnes âgées, les victimes d'abus physiques, de traite et de trafic, es populations autochtones, les personnes victimes de marginalisation ou d'exclusion sociale, les personnes victimes des fléaux sociaux, les populations riveraines/affectées par des projets de développement, ainsi que les personnes nécessiteuses et indigentes.

Le fondement de cette politique repose aujourd'hui sur la Vision de développement à l'horizon 2035, laquelle s'est fixée entre autres objectifs stratégiques, le renforcement du rôle social, ainsi que de l'autonomie économique des groupes vulnérables, l'accès de tous aux services sociaux de base de qualité et la lutte contre l'exclusion sociale.

La mise en œuvre de cette Vision, est marquée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), en ce qui concerne la première décennie 2010-2020. Ce dernier précise l'objectif se rapportant au secteur social, à savoir, permettre aux populations du Cameroun, sans discrimination aucune et quel que soit leur lieu de résidence, de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs.

C'est dans ce sillage que se situe l'intervention du Ministère des Affaires Sociales qui, de manière globale, vise à promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables, à travers leur autonomisation et leur mutation de charges sociales à acteurs de l'émergence. Dans ce cadre, la stratégie majeure qui sous-tend l'ensemble des actions du département est la promotion de l'entrepreneuriat social, avec comme socle opérationnel le développement du partenariat en vue de la prise en charge multiforme et l'insertion socioéconomique des PSV, ainsi que l'éclosion des Œuvres Sociales Privées.

Par ailleurs, cette intervention trouve son ancrage dans la composante **Solidarité nationale** de la partie consacrée au Développement Humain du DSCE, (p.77), énoncée ainsi qu'il suit :

« Le Gouvernement poursuivra la mise en place des structures spécialisées pour les personnes handicapées et autres personnes vulnérables. Il entend, à travers la mise en œuvre de l'approche vulnérable, améliorer leur accès aux formations dans tous les secteurs, faciliter davantage leur insertion professionnelle, afin de réduire leur dépendance... » ;

« Pour mieux encadrer les personnes âgées...le Gouvernement entend mener une action sociale à leur égard en appuyant les structures existantes, en assurant leur prise en charge médicale, et en encourageant les familles à assurer l'encadrement de leurs parents âgés » ;

« Pour éviter la marginalisation des peuples dits indigènes et tribaux (PIT), le Gouvernement s'engage à promouvoir davantage des structures scolaires et sanitaires dans les zones où

vivent ces groupes et à faciliter leur insertion dans la société... »

« Les autorités continueront à promouvoir la solidarité nationale par la lutte contre l'exclusion sociale des groupes marginalisés et la mise en œuvre des initiatives locales d'entraide, d'accompagnement et d'encadrement familial et des individus. Il s'agira également d'assurer la prise en charge communautaire des personnes vulnérables, de mettre en place des fonds de solidarité nationale et de prendre en compte l'approche vulnérable dans les programmes et politiques de développement ».

En ce qui concerne les enfants, la partie consacrée au genre (P.76) souligne que : *« un soutien social sera apporté... aux enfants en situation difficile ».*

C'est sous ce prisme qu'au cours de l'exercice 2017, le Ministère des Affaires Sociales, à travers ses trois Programmes (557 : Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables; 559 : Solidarité Nationale et Justice Sociale et 570 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales), a orienté ses priorités vers :

- le renforcement de l'éducation et la sensibilisation des populations à la prévention des incapacités et autres fléaux sociaux ;
- la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables ;
- l'amélioration de la coordination et la bonne mise en œuvre des programmes ministériels.

Les principaux résultats escomptés se rapportaient :

- la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux de prévention des incapacités et de lutte contre les fléaux sociaux ;
- la mise en place des garanties de protection au profit des personnes âgées et autres nécessiteux ;
- l'amélioration du système de protection sociale des Personnes Socialement Vulnérables ;
- l'amélioration des conditions de vie des populations par l'éducation à la protection sociale des PSV ;
- la réinsertion sociale et économique des Personnes socialement Vulnérables ;
- l'amélioration de la gestion et la gouvernance sociales.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes des dispositions du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et celles du Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales, ce département ministériel est responsable de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de prévention, d'assistance et de protection des Personnes Socialement Vulnérables.

A ce titre, il est chargé :

- de la prévention et du traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation sociale ;
- de la lutte contre les exclusions sociales, en liaison avec les Ministères concernés ;
- de la lutte contre le trafic des personnes, notamment des enfants mineurs, en liaison avec les Administrations concernées ;

- de la protection des personnes victimes d'abus physiques ;
- du suivi des procédures de protection de l'enfance en difficulté, en liaison avec les Départements Ministériels concernés ;
- du suivi de la protection des personnes victimes de trafics humains, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi des personnes âgées et des personnes handicapées, en liaison avec les Ministères concernés ;
- du suivi des personnes concernées par l'usage des stupéfiants, en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la facilitation de la réinsertion sociale ;
- de la solidarité nationale ;
- du suivi des écoles de formation des personnels sociaux ;
- de l'animation, de la supervision et du suivi des établissements et des institutions concourant à la mise en œuvre de la politique de protection sociale.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur le Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) et sur l'Institut National du Travail Social (INTS).

Il exerce en outre la tutelle technique sur les organismes de protection et d'encadrement de l'enfant, à l'exclusion des établissements d'enseignement relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2017, les programmes ont été exécutés dans un contexte socio-économique marqué par :

- la persistance de la crise humanitaire dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est Cameroun ;
- l'accroissement de la demande en matière de protection spéciale de l'enfant du fait des crises sociales dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ;
- l'émergence des phénomènes d'ex-otages, d'enfants non accompagnés, et d'enfants associés aux groupes de forces armées ;
- l'accompagnement et la prise en charge psychosocial des patients du projet Mercy ships ;
- la poursuite de la construction, en collaboration avec l'ONG italienne AIAS DI Afragola, du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées de Maroua ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan de modernisation de l'ICE de Bétamba ;
- l'ancrage de la lutte contre les exclusions et la précarité dans le processus irréversible de décentralisation engagé par le Gouvernement ;
- la mobilisation du gouvernement dans la prise en charge des migrants revenus de la Lybie ;

- la poursuite de la mise en œuvre des nouvelles réformes prescrites par la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- la réalisation des actions concourant à l'efficacité et au rendement des services sociaux en direction des couches vulnérables, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières ;
- la nécessité d'une accélération de la mobilisation des ressources affectées aux activités des programmes avec comme conséquence positive la réduction du taux de forclusion ;
- la mobilisation des ressources additionnelles à travers l'entrepreneuriat social ;
- le renforcement de l'éthique, de la discipline et de la célérité dans la gestion des problèmes sociaux.

Pour la réalisation des activités contenues dans les actions des trois programmes sus rappelés, le Ministère des Affaires Sociales a bénéficié, au cours de l'exercice 2017, d'une dotation budgétaire de sept milliards six cent quatre vingt huit millions cinq cent mille (**7 688 500 000**) FCFA, tel que déclinée ci-après:

- Programme 557 : 2 676 545 100 F CFA ;
- Programme 559 : 1 439 340 000 F CFA ;
- Programme 570 : 3 572 614 900 F CFA ;

La répartition de cette enveloppe budgétaire se présentait ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : 5 723 000 000 FCFA ;
- Budget d'investissement : 1 965 500 000 FCFA.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

,

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 557

PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT
VULNERABLES

Responsable du programme

EDJOA JEAN PIERRE

Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 557 : Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables

Responsable : M. EDJOA Jean Pierre, Directeur de la Protection Sociale de l'Enfant

OBJECTIF	Renforcer l'éducation et la sensibilisation des populations a la prévention des incapacités et autres fléaux sociaux	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes sensibilisées /éduquées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	10000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	50000.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: REDYNAMISATION DE LA SENSIBILISATION ET DE L'EDUCATION DES POPULATIONS A LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES INCAPACITES ET AUTRES FLEAUX SOCIAUX Action 02: MISE EN PLACE DES GARANTIES DE SECURITE ELEMENTAIRES POUR LES PERSONNES AGEES ET CELLES SOUFFRANT D'INCAPACITES Action 03: AMELIORATION DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV) Action 04: PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES A TRAVERS LA CELEBRATION DES JOURNEES COMMEMORATIVES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 676 545 100	CP 2 676 545 100
RESPONSABLE DU PROGRAMME	EDJOA JEAN PIERRE, Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 557 s'est exécuté dans un contexte marqué par :

- l'exacerbation des problèmes sociaux du fait de la crise humanitaire dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est Cameroun ;
 - l'accroissement de la demande en matière de protection spéciale de l'enfant du fait des crises sociales dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ;
- l'émergence des phénomènes d'ex-otages, d'enfants non accompagnées, et d'enfants associés aux forces et groupes armés.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

OBJEC TIF	Renforcer la protection sociale des Personnes Socialement Vulnérables.						Taux de réalisation technique : 80,9%	
INDICA TEUR	Intitulé :		Nombre de personnes socialement vulnérables bénéficiaires de mesure de protection en milieu institutionnel public et privé					
	Unité de mesure :		Nombre					
	Année de référence		2016					
	Valeur de référence		233 000					
	Année cible		2017					
	Valeur cible		2 500 000					
	Réalisation exercice (résultat technique)		2 023 211					
CREDIT S	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière :	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 286 270 100	2 286 270 0 100	1 931 224 717	1 931 224 717	1 153 471 095	1 153 471 095	56,73	56,73
DECLINAI SON DU PROGRA MME (Liste des actions)	Ø Action 1: Redynamisation de la sensibilisation et de l'éducation des populations a la prévention et la lutte contre les incapacités et autres fléaux sociaux ; Ø Action 2: Mise en place des garanties de sécurité élémentaire pour des Personnes Agées et celles souffrant d'incapacité ; Ø Action 3: Amélioration du système de protection sociale des PSV ; Ø Action 4 : Promotion des droits des PSV à travers la célébration des Journées Commémoratives							

ACTIVITÉS MAJEURES RÉALISÉES	- Poursuite de la construction du CRPH de Maroua ; - Validation du Document de Politique de Protection de l'Enfant ; - l'élaboration d'un plan d'action national de protection et de promotion des personnes âgées ; - Validation du Plan stratégique de modernisation de l'ICE de Bétamba ; - Finalisation du Plan sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA ; - Elaboration d'un document de politique de développement de la petite enfance ; - Etat des lieux de la RBC élaboré ; - Organisation d'une campagne pilote de sensibilisation et de prévention des fléaux sociaux en milieu scolaire et parascolaire (lancement organisé au Lycée Général LECLERC) ; - Modélisation d'un système de protection des enfants contre les violences, abus et exploitation dans l'arrondissement de Yaoundé 2 et de Mokolo dans l'Extrême nord ; - Production des outils de mise en œuvre de communication au sein du MINAS dont : 08 notes d'informations produites et diffusées sur les ondes de la CRTV ;un projet de magazine d'informations du MINAS élaboré et monté ;Morasse disponible ;04 dossiers de presse en français et en anglais ;02 affichages de photos effectués ; - Poursuite de la prise en charge holistique des PSV dans les institutions spécialisées du MINAS ; - Poursuite de la prise en charge des PSV par les œuvres sociales privées sur toute l'étendue du territoire (sécurisation, alimentation, habillement, scolarisation) ; - Tenue de la session 2017 du CISPAV ; - Tenue de la 19^e Session du Parlement des enfants, avec 180 DJ; - Célébration de la 27^e édition de la Journée de l'Enfant Africain au niveau central et dans les 10 Régions - Célébration de la 26^e édition de la Journée Internationale des Personnes Handicapées sur l'ensemble du territoire ; - Célébration de la 27^e édition de la Journée Internationale des Personnes Agées ; - Célébration au Cameroun de la 10^e édition de la Journée Internationale des Populations autochtone.
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	Le Programme 557 s'est exécuté dans un contexte marqué par : - l'exacerbation des problèmes sociaux du fait de la crise humanitaire dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est Cameroun ; - l'accroissement de la demande en matière de protection spéciale de l'enfant du fait des crises sociales dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ; - l'émergence des phénomènes d'ex-otages, d'enfants non accompagnées, et d'enfants associés aux forces et groupes armés.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le nombre des Personnes Socialement Vulnérables encadrées est consolidé de manière progressive, la situation des effectifs des pensionnaires des institutions étant dynamique en raison des admissions et sorties permanentes. Le taux de réalisation financière de 56,73% se justifie par la faible consommation de la dotation réservée dans le programme 557 pour le paiement des salaires du personnel.

**PERSP
ECTIVE
S POUR
2018**

- la poursuite de la prise en charge des PSV dans les institutions d'encadrement ;
- la mobilisation de ressources additionnelles à travers l'entrepreneuriat social ;
- le renforcement des actions de protection et de promotion des droits des PSV.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	80,9%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	80,9	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 267 499 717	CP 2 267 499 717
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 409 045 383	Ecart CP 409 045 383
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP
TAUX DE CONSOMMATION		
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le nombre des Personnes Socialement Vulnérables encadrées est consolidé de manière progressive, la situation des effectifs des pensionnaires des institutions étant dynamique en raison des admissions et sorties permanentes. Le taux de réalisation financière de 56,73% se justifie par la faible consommation de la dotation réservée dans le programme 557 pour le paiement des salaires du personnel.	
PERSPECTIVES 2018	——la poursuite de la prise en charge des PSV dans les institutions d'encadrement ; ——la mobilisation de ressources additionnelles à travers l'entrepreneuriat social ; - le renforcement des actions de protection et de promotion des droits des PSV.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 01 REDYNAMISATION DE LA SENSIBILISATION ET DE L'EDUCATION DES POPULATIONS A LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES INCAPACITES ET AUTRES FLEAUX SOCIAUX								
OBJECTIF	Renforcer les mécanismes et activités d'éducation et de sensibilisation							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de cadres stratégiques définis					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	-						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	75.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	04						
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage de personnes exposées aux actions d'éducation et de sensibilisation					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 93,33	
	Unité de mesure							
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	75.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	70						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 508 795 100	1 508 795 100	1 288 069 735	1 288 069 735	303 081 113	303 081 113	28,18 %	28,18 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 01 s'est exécutée dans un contexte marqué par : - la Crise Humanitaire dans les régions de l'Extrême-nord et de l'Est avec un l'accroissement du nombre des PSV du fait : - des conséquences socioéconomiques de la guerre contre Boko Haram notamment l'accroissement du nombre des personnes handicapées et du nombre d'Enfants ayant Besoin de Mesures Spéciales de Protection (EBMSP) ; de la nécessité de développer des stratégies de promotion de l'entrepreneuriat social.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- un plan stratégique de modernisation de l'ICE de Betamba a été validé ; - le Document de Politique Nationale de Protection de l'Enfant a été validé ; - le plan sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA finalisé et validé ; - un plan d'action national de protection et de promotion des Personnes Agées au Cameroun élaboré et validé ; - Etat des lieux de la RBC élaboré ; - un système de référencement des enfants associés aux forces et/ou groupes armés élaboré ; - un document de politique de développement de la petite enfance élaboré - Une campagne pilote de sensibilisation et de prévention sur les fléaux sociaux en milieu scolaire et parascolaire organisé ; - Modélisation d'un système de protection des enfants contre les violences, abus et exploitation dans l'arrondissement de Yaoundé 2 et de Mokolo dans l'Extrême nord ; Production des outils de mise en œuvre de communication au sein du MINAS dont : 08 notes d'informations produites et diffusées sur les ondes de la CRTV ; un projet de magazine d'informations du MINAS élaboré et monté ; Morasse disponible ; 04 dossiers de presse en français et en anglais ; 02 affichages de photos effectués							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les activités budgétisées de cette action ont été réalisées. Le faible taux de réalisation financière de 28,8% se justifierait par la faible consommation de la dotation réservée pour le paiement des Salaires brut du personnel, dont la gestion ne dépend pas du MINAS.
Perspectives 2018	- Le renforcement des activités d'information et d'éducation sur les incapacités, les risques et fléaux sociaux ; - Le renforcement des capacités en matière de collecte des données ; - La mise en place et l'actualisation effectives d'une base de données sur les PSV et les EBMS ; Le renforcement du plaidoyer en vue d'une mobilisation accrue des ressources en matière de protection de l'enfant, des personnes handicapées, des personnes âgées et des populations autochtones vulnérables.

Action 02 MISE EN PLACE DES GARANTIES DE SECURITE ELEMENTAIRES POUR LES PERSONNES AGEES ET CELLES SOUFFRANT D'INCAPACITES									
OBJECTIF	Accroitre le niveau d'accès des PSV aux services sociaux à travers les 04 garanties élémentaires de la recommandation 202								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de PSV ayant accès aux services sociaux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 96,56		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		50.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		55						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 300 000	2 300 000	1 719 996	1 719 996	1 719 996	1 719 996	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La caractérisation de l'action (activités et tâches) ne permet pas de renseigner l'indicateur								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La validation du plan d'action national de protection et de promotion des Personnes Agées au Cameroun ; - L'élaboration des projets de lois portant protection des enfants en détresse et des Personnes Agées ; - La tenue de la 4ème session 2017 du CISPAV consacrée au lancement des activités de la 10^{ème} édition de la Journée Internationale des Populations Autochtones ; - La Mise en place de nouvelles stratégies et mécanismes de protection sociale des PSV notamment : · le renforcement de l'offre de service à l'ICE de Bétamba par la signature d'un accord de partenariat MINAS – MINDEF (Génie Militaire) et la mise en œuvre des engagements de l'accord de coopération MINAS – Fondation Orange ; · l'amélioration de la qualité de prestation à l'ICE de Bétamba à travers la signature d'un accord MINAS – Perles de FRAVY'S ; la prise en charge des enfants inadaptés sociaux par la signature d'un accord de partenariat MINAS – Lion's Quest.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La formulation des deux activités inscrites dans l'action 2 ne concoure pas directement à la réalisation de l'indicateur qui a pour intitulé pourcentage des PSV à l'accès aux services sociaux de base . L'idée de base qui sou tend cette action est le renforcement des stratégies et mécanismes de protection des PSV. Dans ce cadre, le gain réalisé par la signature des nouveaux accords de partenariat devra contribuer à l'accroissement du nombre de bénéficiaires de la protection sociale.								
Perspectives 2018	la mise en place d'un observatoire des services sociaux, qui permettra la saisine à temps réel des données sociales, ce qui faciliterait la gestion des ressources et une meilleure adéquation de l'offre par rapport à la demande.								

Action 03									AMELIORATION DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV)								
OBJECTIF			Renforcer le dispositif de protection des droits et de prise en charge des PSV														
Indicateur	Intitulé:			Nombre de structures spécialisées construites/réhabilitées ou créées						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE							
	Unité de mesure			-													
	Année de référence:			2016													
	Valeur de référence:			50.0													
	Année cible:			2018													
	Valeur Cible			75.0													
	Réalisation exercice (Résultat technique):																
Indicateur	Intitulé:			-Nombre de projets de textes juridiques de protection des PSV et des intervenants sociaux élaborés						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100							
	Unité de mesure																
	Année de référence:			2016													
	Valeur de référence:			50.0													
	Année cible:			2018													
	Valeur Cible			75.0													
	Réalisation exercice (Résultat technique):			2													
CRÉDITS	DOTATION INITIALE			DOTATION RÉVISÉE			CONSOMMATION			TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE							
	AE		CP	AE		CP	AE		CP	AE		CP					
	1 051 100 000		1 051 100 000	881 845 648		881 845 648	782 005 648		782 005 648	99,95 %		99,95 %					
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION			La faible budgétisation quant à l'élaboration des textes juridiques. Toutefois, certains textes organiques ont été élaborés.														
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)			- la validation du plan stratégique de modernisation de l'Institution Camerounaise de l'Enfance de Bétamba ; - des projets de textes organiques élaborés (Bobine d'Or, CRPH de Maroua) ; - le suivi de l'instruction des recours administratifs et contentieux en liaison avec les directions techniques ; - le transfert en capital de 300 millions FCFA issu du BIP 2017 du MINAS pour le renforcement du plateau technique du CNRPH ; - la poursuite des travaux de construction du bâtiment central du CRPH de Maroua (achèvement des travaux de maçonnerie du bâtiment principal et des ouvrages périphériques, finalisation du plan de formation du personnel) ; la prise en charge de 21682 PSV dans les institutions spécialisées.														
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)			L'absence d'un système de remontée des informations sur la prise en charge des PSV en institution ne permettait pas de quantifier véritablement l'indicateur 1. La cible pour 2017 a été formulée sur la base des sources d'informations disponibles. Mais la production du BISS (1&2) a permis d'avoir le nombre de PSV pris en charge dans les institutions sur tout l'étendu du territoire national. En ce qui concerne l'élaboration des projets de textes juridiques de protection des PSV, il était question au cours de l'exercice budgétaire 2017 de passer de 6 à 8 projets de textes juridiques élaborés.														
Perspectives 2018			- Renforcement de l'offre de service en matière de rééducation, de réhabilitation et de prise en charge des PSV ; - Poursuite du processus de réhabilitation des institutions d'encadrement des PSV ; Renforcement du cadre juridique de protection des PSV.														

Action 04 PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES A TRAVERS LA CELEBRATION DES JOURNEES COMMEMORATIVES								
OBJECTIF	Ce programme vise à renforcer la protection sociale des Personnes Socialement Vulnérables.							
Indicateur	Intitulé:	La mise en œuvre effective de ce programme pourrait s'évaluer dans le temps au nombre de Personnes Socialement Vulnérables bénéficiaires des mesures de protection en milieu institutionnel. -12 campagnes de sensibilisation organisées en 2019 ; -20 400 PSV bénéficiaires d'une prise en charge holistique en 2019.					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	114 350 000	114 350 000	95 864 338	95 864 338	66 664 338	66 664 338	93,1 %	93,1 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 4 s'est exécutée dans un contexte marqué par le renforcement des actions de sensibilisation et d'information des populations sur les fléaux sociaux émergeants et aux droits des personnes socialement vulnérables du fait de la poursuite de la crise humanitaire dans les Régions de l'Extrême-Nord et de l'Est, et de la crise sociale dans certaines Régions du Cameroun							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Célébration de la 27ème édition de la Journée de l'Enfant Africain au niveau central et dans les 10 Régions, avec 55 438 personnes sensibilisées ; - Tenue de la 19ème session du Parlement des enfants avec 180 Députés Juniors - Célébration au Cameroun de la 10e édition de la Journée Internationale des Populations Autochtone, avec 10 495 personnes sensibilisées ; - Célébration de la 27e édition de la Journée Internationale des Personnes Agées au niveau central et déconcentré, avec 43 880 personnes sensibilisées ; - Célébration de la 26e édition de la Journée Internationale des Personnes Handicapées sur l'ensemble du territoire, avec 18 834 personnes sensibilisées							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	04 journées commémoratives célébrées au niveau central et déconcentrés sur les 04 prévues							
Perspectives 2018	La poursuite de la promotion des droits des personnes socialement vulnérables							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 559

SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE

Responsable du programme

NYAMBI III DIKOSSO HENRI
Directeur de la Solidarité Nationale

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 559 : Solidarité Nationale et Justice Sociale

Responsables : M. NYAMBI III DIKOSSO Henri, Directeur de la Solidarité Nationale et du Développement Social

OBJECTIF	Assurer la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes vulnérables socialement insérées ou réinsérées et économiquement autonomes.
	Unité de mesure	-
	Valeur de référence:	30126.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	505500.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: MISE EN OEUVRE DE LA SOLIDARITE NATIONALE EN FAVEUR DE L'INCLUSION SOCIOECONOMIQUE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV) Action 02: LUTTE CONTRE LE PHENOMENE DES ENFANTS DE LA RUE (EDR) Action 03: ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PSV	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 439 340 000	CP 1 439 340 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NYAMBI III DIKOSSO HENRI, Directeur de la Solidarité Nationale	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 559 du MINAS a été exécuté dans un contexte socio-économique marqué par l'exécution du DSCE à travers la mise en route des projets structurants dont la finalité est la conduite de notre pays vers les chantiers d'une émergence à visage humain caractérisée notamment par une redistribution juste et équitable des fruits de la croissance.

Le contexte a par ailleurs été marqué par l'apparition de nouvelles demandes de protection sociale liées aux répercussions sociales de la guerre contre Boko Haram ainsi que de l'insécurité le long de la frontière avec la RCA, spécifiquement dans la Région de l'Est.

Il s'agissait dès lors de s'assurer de la mise en œuvre de toutes les actions nécessaires à la facilitation de la réinsertion socioéconomique des personnes socialement vulnérables afin de les sortir d'une situation d'assistanat dont les coûts sociaux et financiers constituent un frein à la croissance pour les transformer en véritables acteurs de développement et donc en producteurs de richesses.

Par ailleurs, le contexte a été marqué par l'ancrage de la lutte contre les exclusions et la précarité dans le processus irréversible de décentralisation engagé par le gouvernement.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

OBJE CTIF	Assurer la réinsertion sociale et économique des Personnes Socialement Vulnérables.						Taux de réalisation technique: 140, 14%	
INDIC ATEU R	Intitulé :	Nombre de personnes vulnérables socialement insérées et/ou réinsérées et économiquement autonomes.						
	Unité de mesure :	Nombre						
	Année de référence	2016						
	Valeur de référence	118 710						
	Année cible	2017						
	Valeur cible	145 700						
	Réalisation exercice (résultat technique)	166 367						
CREDI TS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière (%)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	990 715 000	990 715 000	728 236 728	728 236 728	736 636 728	726 636 728	99,78	99,78
DECLINA ISON DU PROGRA MME (Liste des actions)	Action 1: Mise en œuvre de la solidarité nationale en faveur de l'inclusion socioéconomique des PSV ; Action 2 : Lutte contre le phénomène des Enfants de la Rue (EDR); Action 3 : Action sociale en faveur des PSV.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Organisation de la semaine de solidarité nationale et de l'entrepreneuriat social - Renforcement des capacités de 100 OSP en matière de protection des enfants en détresse notamment en ce qui concerne les normes et standard - Mise en place du réseau national des OSP - Appuis en ressources productives à 3004 PSV en vue de la réalisation des AGR dans le cadre de la mise en œuvre du PAIRPPEV, de la décentralisation et par les partenaires publics et privés - L'identification de 2424 nouveaux cas d'EDR sur l'ensemble du territoire national - 845 EDR resocialisés - 162 079 PSV bénéficiaires d'une assistance multiforme du CNRPH, des Communes et des UTO du Minas. - Le transfert effectif de la compétence en matière d'attribution des aides et secours aux nécessiteux et indigents à 232 communes - Le transfert effectif de la compétence en matière de réinsertion sociale à 04 communes - La tenue d'une rencontre de renforcement des capacités et d'évaluation de la mise en œuvre de l'assistance publique dans le cadre de la décentralisation.
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE	Le Programme 559 du MINAS a été exécuté dans un contexte socio-économique marqué par l'exécution du DSCE à travers la mise en route des projets structurants dont la finalité est la conduite de notre pays vers les chantiers d'une émergence à visage humain caractérisée notamment par une redistribution juste et équitable des fruits de la croissance. Le contexte a par ailleurs été marqué par l'apparition de nouvelles demandes de protection sociale liées aux répercussions sociales de la guerre contre Boko Haram ainsi que de l'insécurité le long de la frontière avec la RCA, spécifiquement dans la Région de l'Est. Il s'agissait dès lors de s'assurer de la mise en œuvre de toutes les actions nécessaires à la facilitation de la réinsertion socioéconomique des personnes socialement vulnérables afin de les sortir d'une situation d'assistanat dont les coûts sociaux et financiers constituent un frein à la croissance pour les transformer en véritables acteurs de développement et donc en producteurs de richesses. Par ailleurs, le contexte a été marqué par l'ancrage de la lutte contre les exclusions et la précarité dans le processus irréversible de décentralisation engagé par le gouvernement.

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La cible fixée pour 2017 a été minorée du fait de l'absence d'un bon système de remontée des informations statistiques. L'élaboration du Bulletin d'Informations Statistiques Sociales (BISS) a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes actions d'assistance et de réinsertion sociale menées sur tout l'étendu du territoire national. l'écart entre la cible et la réalisation en 2017 se justifie également par la hausse de demande des services auprès des Unités Techniques opérationnelles par les PSV en situation d'urgence humanitaire dont 6919 réfugiés et personnes déplacées pour la seule région de l'Extrême-Nord et l'amélioration du système de captage des initiatives de solidarité à travers la production semestrielle du bulletin d'informations et statistiques sociales.
PERSPECTIVES POUR 2018	- Mobiliser davantage les acteurs sociaux en vue de leur contribution à la solidarité nationale. - Assurer l'insertion et/ou réinsertion des PSV par le financement des microprojets socioéconomiques dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Insertion et la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV) en partenariat avec le Fonds National de l'Emploi - poursuivre le processus de mise en place progressive d'une assistance publique locale - le renforcement du rôle et de la responsabilité des communes dans la définition et l'évaluation des besoins de protection sociale des de leurs populations par l'élaboration des cartes de vulnérabilités sociales et leur prise en compte dans les Plans Communaux de Développement ; - poursuivre le transfert aux communes des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en matière d'attribution des aides et secours aux nécessiteux et aux indigents ainsi qu'en matière de réinsertion sociale - Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation en vue d'améliorer l'efficacité de l'assistance publique aux Personnes PSV - renforcer et améliorer l'Action sociale par le biais de l'appui à la reconversion et à la valorisation des PSV ; l'intensification de la lutte contre le phénomène des EDR; l'appui à l'éducation et à la reconversion des PSV et les interventions sociales spécialisées et en situation d'urgence ; - Assurer l'inclusion socioéconomique des Populations Autochtones Vulnérables.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 01									MISE EN OEUVRE DE LA SOLIDARITE NATIONALE EN FAVEUR DE L'INCLUSION SOCIOECONOMIQUE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV)								
OBJECTIF			Mettre à la disposition des PSV les ressources productives mobilisées par le biais de la Solidarité Nationale														
Indicateur			Intitulé:			Nombre de PSV bénéficiaires d'appuis en ressources productives mobilisés par le biais de la solidarité nationale						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 200,2					
			Unité de mesure			-											
			Année de référence:			2016											
			Valeur de référence:			500.0											
			Année cible:			2018											
			Valeur Cible			5000.0											
			Réalisation exercice (Résultat technique):			3004											
CRÉDITS			DOTATION INITIALE			DOTATION RÉVISÉE			CONSOMMATION			TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE					
			AE		CP	AE		CP	AE		CP	AE		CP			
			110 475 000		110 475 000	88 379 831		88 379 831	40 799 831		40 799 831	96,23 %		96,23 %			
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION			L'action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par l'accroissement de la demande sociale en matière d'aides et secours aux indigents et nécessiteux liés notamment aux contextes d'urgence dans les régions frontalières avec la République Centrafricaine et le Nigéria. Dans ce cadre, la création du Fonds de Solidarité Nationale restant attendu, il était nécessaire d'envisager d'autres stratégies de mobilisation de ressources additionnelles en vue de la réinsertion socioéconomique des PSV.														
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)			- La formation d'une centaine de leaders d'Organisations des PSV au montage des microprojets éligibles au financement du PAIRPEV - 90 projets de Personnes Socialement Vulnérables ont été retenus à l'effet de bénéficier des financements évalués à 59 599 109 FCFA, soit 26 projets en faveur des Enfants de la Rue pour un montant de 6 936 826 FCFA et 64 projets de personnes handicapées évalués à 52 662 283 FCA. Appuis en ressources productives à 3004 PSV en vue de la réalisation des AGR dans le cadre de la mise en œuvre du PAIRPPEV, de la décentralisation et par les partenaires publics et privés														
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)			Le résultat de cette action est la résultante de la mise à contribution d'une part du partenariat MINAS-FNE à travers le Programme d'Appui à l'Insertion et la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPEV) qui concourt à la réalisation des indicateurs de l'Action par le financement des microprojets présentés par les PSV sur fonds (BF) du MINAS (90 projets financés pour 1108 emplois générés). Et d'autre part, par les actions du CNRPH et des autres partenaires publics et privés. Toutefois, l'absence d'un système d'information statistique ne permet pas de capter toutes les initiatives de solidarité dans ce cadre.														
Perspectives 2018			- La production et vulgarisation des Actes de la 2^{ème} Conférence des OSP ; - L'organisation de la 2^{ème} semaine de solidarité nationale et de l'entrepreneuriat social ; L'intensification des actions partenariales à l'instar des conventions MINAS-FNE pour l'exécution du Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV), MINAS-FCB pour l'assistance aux enfants en situation d'extrême vulnérabilité, MINAS-MINEPAT et MINAS-MINADER-MINEPIA pour la protection des droits et la réinsertion socioéconomique des Populations Autochtones Vulnérables.														

Action 02 LUTTE CONTRE LE PHENOMENE DES ENFANTS DE LA RUE (EDR)

OBJECTIF	Procéder à la resocialisation des EDR								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'EDR resocialisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 120,7		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60,35						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	18 500 000	18 500 000	15 500 000	15 500 000	8 000 000	8 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 02 a été exécutée dans un contexte marqué par la prise en compte de la lutte contre le phénomène des EDR dans la relance du Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV) dont l'un des projets porte sur l'insertion des EDR qui offrait un nouveau paradigme dans les activités d'identification et de retrait des EDR la situation sécuritaire dans les régions du grand Nord et de l'Est.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 32 leaders d'Enfants de la Rue identifiés comme points focaux à Yaoundé ; - 2424 nouveaux cas d'EDR identifiés sur l'ensemble du territoire nationale Yaoundé) ; - 1403 EDR retirés de la rue ; 845 resocialisés parmi lesquels 142 retournés en famille, 23 placés en Institution, 19 retournés dans le système scolaire normal, 40 bénéficiaires d'une formation professionnelles, 74 insérés/réinsérées, 373 bénéficiaires d'un suivi en vue de leur insertion/réinsertion								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Bien que l'Action 2 du Programme 559 ait été insuffisamment budgétisée en 2017 comparativement à l'exercice 2016, l'écart positif entre la cible et la réalisation tient de l'implémentation d'une approche novatrice qui se traduit par l'identification et la mise à contribution des Points focaux EDR (Anciens EDR) pour la facilitation et la réalisation avec succès de cette activité au regard de la bonne maîtrise par ces derniers des sites d'hébergement des EDR d'une part, et de leur proximité avec ceux-ci d'autre part. Par ailleurs la bonne collaboration entre les services déconcentrés et OSP d'encadrement des EDR ainsi que l'implication du FNE à travers le PAIRPPEV ont permis d'obtenir les résultats probants.								
Perspectives 2018	- la poursuite des activités de resocialisation des 2424 nouveaux cas recensés. - et au moins 100 retour en familles des EDR identifiés le transfert de la lutte contre les EDR aux CTD								

Action 03 ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PSV

OBJECTIF	Apporter une assistance multiforme aux PSV								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de PSV bénéficiaires d'assistance multiforme auprès des structures du Minas et des communes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 112,47		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		29552.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		500000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		162 079						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 310 365 000	1 310 365 000	1 049 421 897	1 049 421 897	687 836 897	687 836 897	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'Action 3 a été exécutée dans un contexte marqué par la mise en œuvre des transferts de 2^{ème} génération. En effet, en dehors du transfert de la compétence en matière d'aides et de secours aux indigents et nécessiteux qui date de 2010, le décret n°2015/0010/PM du 09 janvier 2015 a transféré aux communes la compétence en matière de réinsertion sociale, spécifiquement en ce qui concerne la participation à l'entretien et à la gestion des Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale. La dégradation de la situation sociale des populations dans les zones d'urgence humanitaire (Est, Adamaoua, Nord et Extrême-Nord) a également constitué un point d'importance dans la mise en œuvre de cette action.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- 38 715 bénéficiaires d'assistance multiforme du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER 36 098 PSV suivis par 240 Centres Sociaux. - 11 800 PSV accompagnées par les Services d'Action Sociale auprès des Commissariats, Prisons, Hôpitaux, Tribunaux et établissements scolaires - 5265 enfants autochtones (Mbororo, Baka, Bakola, Bagyeli et Bedzan) scolaires grâce aux interventions des Services d'Action Sociale auprès des Populations autochtones. - 21 000 PSV (Mineurs inadaptés sociaux et délinquants, personnes handicapées) pris en charge en milieu institutionnel. - Transfert effectif à 232 communes de la compétence en matière d'attribution des aides et secours aux nécessiteux et indigents et à 04 communes en matière de réinsertion sociale ; Tenue d'une session d'évaluation de la mise en œuvre de l'assistance publique dans le cadre de la décentralisation								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'écart positif entre la cible et la réalisation en 2017, est justifiée d'une part par une meilleure appropriation du budget programme par les Unités Techniques Opérationnelles (centres Sociaux et Services de l'Action Sociale) ainsi que l'implication des ces structures dans la prise en charge des PSV en situation d'urgence humanitaire, et d'autre part, par l'amélioration du système de captage des initiatives de solidarité à travers la production semestrielle du bulletin d'informations et statistiques sociales Toutefois, le Cameroun ne disposant pas de statistiques fiables sur la population réelle des PSV, il reste difficile d'apprécier la performance réalisée chaque année par le MINAS et ses partenaires publics et privés pour faciliter leur insertion/réinsertion.								
Perspectives 2018	- Le transfert effectif des compétences aux Communes en matière de réinsertion sociale - L'appui à l'éducation et à la reconversion des PSV ; Validation et mise en œuvre d'un plan de contingence sectoriel et d'un mécanisme de prise en charge des PSV en situation d'urgence								

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 570

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

Responsable du programme

ABOUTOU ROSALIE LOUISE
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 570 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales

Responsables : Mme ABOUTOU Rosalie Louise, Secrétaire Général

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINAS	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINAS
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	95.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	99.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINAS Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU MINISTERE Action 05: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 06: CONTROLE ET AUDIT INTERNE	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 572 614 900	CP 3 572 614 900
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABOUTOU ROSALIE LOUISE, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'exercice 2017, le programme 570 a été exécuté dans un contexte marqué par :

- La poursuite de la mise en œuvre des nouvelles réformes prescrites par la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
 - La réalisation des actions concourant à l'efficacité et au rendement des services sociaux en direction des couches vulnérables, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières ;
 - La nécessité d'une accélération de la mobilisation des ressources affectés aux activités des programmes avec comme conséquence positive la réduction du taux de forclusion ;
- Le renforcement de l'éthique, de la discipline et de la célérité dans la gestion des problèmes sociaux.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

OBJE CTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINAS	
------------------	--	--

INDICATEUR	Intitulé :		Taux de réalisations des activités budgétisées au sein du ministère				Taux de réalisation technique: 98,97%	
	Unité de mesure :		%					
	Année de référence		2016					
	Valeur de référence		90%					
	Année cible		2017					
	Valeur cible		100%					
	Réalisation exercice (résultat technique)		98,97%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière (%)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 431 114 900	3 431 114 900	3 542 067 849	3 542 067 849	3 667 686 549	3 523 756 049	99,78	99,78
DECLINAISON DU PROGRAMME (Liste des actions)	Action 1 : Coordination et Suivi des Activités des Services Action 2 : Etudes stratégiques et planification au MINAS Action 3 : Gestion financière et budgétaire Action 4 : Développement du système d'information du Ministère Action 5 : Amélioration du cadre de travail Action 6 : Contrôle et Audit Interne							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Coordination de l'action des services de l'administration centrale et des services déconcentrés du Ministère ; - Elaboration/Actualisation des documents de planification et de budgétisation ; - Participation à la 56e Session de la Commission du Développement Social des Nations Unies ; - Suivi de l'exécution du budget ; - Mise en place d'un système d'information statistique au MINAS ; - Développent du système informatique du MINAS ; - Amélioration de l'offre des services ; - Développement des Ressources humaines ; - Réhabilitations et Equipement des services ; - Participation du MINAS aux Journées Commémoratives et autres manifestation (JIF, FIT...) ; - Renforcement de la lutte contre la corruption (Suivi de la mise en œuvre des Initiatives à Résultats Rapides pour le renforcement de la protection sociale des PSV) ; - Audit de fonctionnement des ressources humaines au MINAS ;							

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE	Au cours de l'exercice 2017, le programme 570 a été exécuté dans un contexte marqué par : - La poursuite de la mise en œuvre des nouvelles reforms prescrites par la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ; - La réalisation des actions concourant à l'efficacité et au rendement des services sociaux en direction des couches vulnérables, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières ; - La nécessité d'une accélération de la mobilisation des ressources affectés aux activités des programmes avec comme conséquence positive la réduction du taux de forclusion ; - Le renforcement de l'éthique, de la discipline et de la célérité dans la gestion des problèmes sociaux.
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	41 activités réalisées sur les 42 budgétisées au titre de l'exercice 2017. L'activité d'élaboration et mise en œuvre du Plan de développement des Affaires Sociales (PDAS) n'a pas été réalisée compte tenue de l'insuffisance budgétaire. Les crédits ont été orientés vers le renforcement des opérations de collectes des données statistiques sur les PSV.
PERSPECTIVES POUR 2018	- La poursuite de la mise en œuvre des dispositions la circulaire n°003/PM du 06 juillet 2015 relative au contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration de l'exécution du budget de l'Etat ; - Le renforcement des capacités des acteurs de terrain sur les approches du Budget-programme ; - La poursuite de la mise en place du système d'information statistique dans le secteur des affaires sociales ; - L'activation du partenariat social pourrait induire des ressources additionnelles ; - L'amélioration de la communication institutionnelle.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Taux de réalisation technique: 98,97%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	98,97	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 803 398 349	CP 3 803 398 349
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -230 783 449	Ecart CP -230 783 449
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 667 686 549	CP 3 523 756 049
TAUX DE CONSOMMATION	99,78 %	99,78 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	41 activités réalisées sur les 42 budgétisées au titre de l'exercice 2017. L'activité d'élaboration et mise en œuvre du Plan de développement des Affaires Sociales (PDAS) n'a pas été réalisée compte tenue de l'insuffisance budgétaire. Les crédits ont été orientés vers le renforcement des opérations de collectes des données statistiques sur les PSV.	

PERSPECTIVES 2018	- La poursuite de la mise en œuvre des dispositions la circulaire n°003/PM du 06 juillet 2015 relative au contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration de l'exécution du budget de l'Etat ; - Le renforcement des capacités des acteurs de terrain sur les approches du Budget-programme ; - La poursuite de la mise en place du système d'information statistique dans le secteur des affaires sociales ; - L'activation du partenariat social pourrait induire des ressources additionnelles ; L'amélioration de la communication institutionnelle.
----------------------	---

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Action 01 COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 175	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		126					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 446 364 900	2 446 364 900	2 690 282 864	2 690 282 864	2 648 122 864	2 648 122 864	99,77 %	99,77 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de la mise en œuvre de cette action a été marqué par une amélioration de la communication institutionnelle, et une systématisation des activités de coordination notamment les réunions de coordination calée sur une périodicité hebdomadaire au niveau central et trimestrielle au niveau régional, et les missions de suivi-évaluation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Organisation de 43 réunions de coordination des services centraux ; - Organisation de 23 réunions de coordination au niveau régional ; - Tenue de 06 Sessions de dialogue de gestion ; - Organisation de 04 réunions d'évaluation de la FDR 2017 ; Réalisation de 49 missions de suivi et évaluation des activités des institutions d'encadrement des PSV.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La cible pour 2017 s'est essentiellement focalisée sur le nombre de réunions de coordination organisées au niveau central et régional. Par contre, les rapports d'activités 2017 des DRAS font état de 49 missions d'évaluation effectuées pour le compte de l'activité 2 (tâches 7 à 16) de cette action. Pour matérialiser la tenue des activités de coordination, un rapport, compte rendu ou Procès-verbal est produit à chaque séance.							
Perspectives 2018	L'Amélioration de la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers la coordination et le suivi des activités des services va se poursuivre en 2018 avec un accent sur : - La communication et relation publique ; - La poursuite de l'opérationnalisation du contrôle de gestion ; - La gestion des ressources documentaires.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINAS

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense								
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	19 750 000	19 750 000	16 378 750	16 378 750	16 378 750	16 378 750	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Faible appropriation du processus de planification - Absence d'un système de production des données statistiques Ressources (humaines, financières et logistiques) insuffisantes et inadaptées								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du Document de revue des programmes, du rapport d'évaluation de la chaine des résultats et du CDMT 2018-2020 ; - Participation du MINAS à la 56^e Session du Développement Social des Nations Unies ; Signature de 10 nouveaux accords de coopération.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les trois documents de planification ont été élaborés (Rapport d'évaluation de la chaine des résultats, Document de revue des programmes et CDMT 2018-2020). Les ressources mises à disposition pour la réalisation des activités de l'Action 2 sont très insuffisantes. Les activités de développement de la coopération et d'élaboration/actualisation des documents planification n'ont pas été suffisamment budgétisées.								
Perspectives 2018	- Développer un système d'information statistique ; - Poursuivre l'opérationnalisation du dialogue de gestion ; - Elaborer un plan de redynamisation de la coopération ; - Redynamiser la chaîne PPBS du MINAS ; Participer à la 57^e Session de la CDS-NU ;								

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	38 000 000	38 000 000	35 195 790	35 195 790	35 195 790	35 195 790	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a fortement été marquée par la mise en application des dispositions de la Circulaire N°003/PM du 06 juillet 2015 relative au contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du budget de l'Etat.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraints)	- Elaboration/actualisation de 03 documents budgétaires (RAP, PPA, PTA) ; - Suivi de l'exécution du BIP (100% des marchés exécutés, Fonds de contrepartie engagés, Subvention transférée au CNRPH) ; Renforcement des capacités des personnels de la chaine d'exécution du budget organisé.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Tous les documents budgétaires (PPA, PTA, RAP) ont été élaborés.								
Perspectives 2018	L'amélioration de la gestion financière et budgétaire va se poursuivre avec un plaidoyer pour réduire à la dimension marginale le financement des activités non budgétisées.								

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU MINISTERE

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère -Taux de mise en œuvre du schéma directeur .							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au MINAS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 144	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		30.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		57,50					
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en oeuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		40.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	8 500 000	8 500 000	7 399 977	7 399 977	6 999 977	6 999 977	94,59 %	94,59 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Pour 2017 il a été question de la poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur du MINAS (opérationnalisation de Mailsoft, équipement des structures en matériels informatiques...) et de la mise en place d'un système d'information statistique (élaboration des fiches de collecte des données, collecte des données dans les CESO, production du BISS...).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Formation de 30 responsables de la chaine de performance à l'utilisation d'Excel ; - Actualisation du site web du MINAS ; - Opérationnalisation de l'application Mailsoft pour la gestion du courrier ; - Equipements des structures centraux et déconcentrés en matériels informatiques ; - Elaboration des fiches de collecte des données sur la prise en charge des PSV ; - Production d'un Bulletin d'Information Statistiques Sociales (BISS) ; Elaboration d'une cartographie des structures d'encadrement des enfants en détresse de l'arrondissement de Yaoundé 2 ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINAS affiche un taux de réalisation de 65% pour l'exercice 2017. Malgré la faible budgétisation de l'activité « Développement du système informatique », certains projets inscrits dans le schéma directeur ont pu être réalisés notamment l'équipement des services en matériels informatiques, le renforcement des capacités des personnels à la manipulation des TIC et l'actualisation du site web du MINAS ; 01 Bulletin d'Information Statistiques Sociales (BISS) a été produit sur les 02 prévus en 2017 soit un taux de réalisation de 50%.							
Perspectives 2018	Il est envisagé pour 2018 : - La conception du nouveau site web du MINAS ; - l'entretien du réseau informatique ; - le renforcement des capacités du personnel à l'utilisation des TIC ; - la mise en place d'une connexion internet par fibre optique dans les locaux annexes du MINAS ; - la production de 02 BISS ; la Production du tableau des indicateurs de performance aux affaires sociales.							

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe (bureau + chaise)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		25.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 008 500 000	1 008 500 000	1 009 940 969	1 009 940 969	932 544 169	932 544 169	98,87 %	98,87 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la volonté du Chef de département d'améliorer le rendement des services du MINAS et de promouvoir la solidarité au sein du ministère								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Formation de 43 personnels en déontologie et rédaction administratives ; - Renforcement des capacités de 15 personnels à la manipulation de la fiche antilope ; - Formation de 14 personnels à la gestion de SIGIPES ; - Réhabilitation de 10 structures (02 CESO, 03 DDAS, 01 DRAS et 01 institution) ; - Equipement de 16 structures (02 SAS, 04 CESO, 04 DDAS, 02 DRAS et 02 Institutions) ; Assistance multiforme apportée à 55 personnels en difficultés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'un des objectifs de cette action est d'améliorer le rendement des services du MINAS. Ce qui passe par l'amélioration de la qualité du personnel, l'amélioration du cadre de travail, et la promotion de la solidarité au sein du ministère. Ainsi, 72 personnels des services centraux ont bénéficié de renforcement de capacités, 37 structures ont été réhabilitées/équipées, et 55 personnels en difficultés ont été assistés. Par ailleurs des activités d'entretien du bâtiment central ont été menées tout au long de cette année 2017.								
Perspectives 2018	L'amélioration du cadre de travail va se poursuivre avec : - l'amélioration de l'offre de service ; - l'assistance au personnel en difficultés ; - la mise à jour du fichier du personnel et la production des actes de carrière ; - l'entretien des édifices ; la réhabilitation et l'équipement des services.								

Action 06 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de missions par an.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 126		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		36.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		108.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		48						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	51 500 000	51 500 000	44 199 999	44 199 999	28 444 999	28 444 999	91,17 %	91,17 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de lutte contre la corruption et d'audit de fonctionnement des services au MINAS sont encadrées par la l'arrêté n°008/A/MINAS/SG/CJ du 27 septembre 2001 portant création de la Cellule de Lutte contre la Corruption au MINAS et le décret n°2005/160 du 25 Mai 2005 portant organisation du MINAS qui confèrent à l'Inspection Générale la charge du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption au sein du ministère et du contrôle interne et de l'évaluation du fonctionnement des services.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Réalisation de 40 missions de contrôle et audit interne ; - Organisation de 10 sessions de formation sur la réglementation et les procédures ; Elaboration du rapport de la lutte contre la corruption au MINAS								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le renforcement de la lutte contre la corruption au MINAS s'est fait à travers l'organisation de 10 sessions de vulgarisation des normes de fonctionnement des institutions spécialisées et OSP et la réalisation des missions d'investigation sur les actes de corruption dans les structures d'encadrement des cibles du MINAS. S'agissant de l'audit de fonctionnement des ressources humaines au MINAS, il a été question de procéder à la formation des responsables et personnels de l'Inspection Générale sur les modules relatifs au contrôle interne et audit de fonctionnement de service et du contrôle/évaluation des services centraux et déconcentrés, des Institutions Spécialisées								
Perspectives 2018	Améliorer la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers le contrôle et l'audit interne								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2017 du Ministère des Affaires Sociales permet d'une part d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département ministériel qui est de **promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables**, et d'autre part, d'entrevoir des perspectives à court et moyen terme au regard des leçons apprises.

De manière générale, l'exercice 2017 s'est exécuté dans un contexte marqué d'une part, par la poursuite de la mise en œuvre de la politique sociale du Chef de l'Etat orientée vers la réalisation des objectifs de développement économique, social et culturel fixés dans le document de Vision du Développement du Cameroun à l'horizon 2035, opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) pour la période 2010-2020, et d'autre part, par la mobilisation du gouvernement dans la prise en charge des migrants revenus de Lybie et la poursuite de la gestion des répercussions sociales liées à la guerre contre Boko Haram, ainsi que l'insécurité le long de la frontière avec la RCA.

Par ailleurs, cet exercice aura permis au Ministère des Affaires Sociales d'apporter des solutions plurielles à la demande diversifiée et sans cesse croissante d'assistance et d'intégration socioéconomique des Personnes Socialement Vulnérables, à l'effet d'assurer leur participation aux chantiers de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. En outre, ce département ministériel a conduit avec satisfaction les opérations bénéficiant d'une allocation budgétaire au cours de l'année de référence, orientées notamment vers l'amélioration des conditions de vie des populations.

Malgré les résultats engrangés et afin d'améliorer la lisibilité ainsi que la performance des interventions envisagées, il y aurait lieu de revisiter le contenu des programmes et actions ministérielles à l'effet d'affiner les indicateurs qui sont définis en vue de leur renseignement.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique d'atteindre les objectifs du DSCE en ce qui concerne le sous-secteur « Affaires Sociales », le Ministère des Affaires Sociales s'est fixé comme objectif stratégique de « promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables ».

A cet égard et en fonction des missions qui lui étaient assignées conformément au décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère des Affaires Sociales a développé trois programmes déclinés successivement en actions, activités et tâches. Il s'agit précisément des programmes « Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables », « Solidarité Nationale et Justice Sociale », et « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales ».

L'appréciation de la performance globale du département se fera à l'aune du rendement obtenu au sein de chacun des programmes en question.

1- Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables

Les actions menées en matière de Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ont notamment porté sur :

- la poursuite de la construction du CRPH de Maroua ;
- la validation du Document de Politique de Protection de l'Enfant ;
- l'élaboration d'un plan d'action national de protection et de promotion des personnes âgées ;
- la validation du Plan stratégique de modernisation de l'ICE de Bétamba ;
- la finalisation du Plan sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA ;
- l'organisation d'une campagne pilote de sensibilisation et de prévention sur les fléaux sociaux en milieu scolaire et parascolaire (lancement organisé au Lycée Général LECLERC) ;
- la modélisation d'un système de protection des enfants dans Yaoundé 2 et à Mokolo dans l'Extrême nord.
- la production des outils de mise en œuvre de communication au sein du MINAS dont : 08 notes d'informations produites et diffusées sur les ondes de la CRTV ; un projet de magazine d'informations du MINAS élaboré et monté (morasse disponible) ; 04 dossiers de presse en français et en anglais ; 02 affichages de photos effectués ;
- la poursuite de la prise en charge holistique des PSV dans les institutions spécialisées du MINAS ;
- la poursuite de la prise en charge des PSV par les œuvres sociales privées sur toute l'étendue du territoire (sécurisation, alimentation, habillement, scolarisation) ;
- la tenue de la session 2017 du CISPAV ;
- la tenue de la 19^e Session du Parlement des enfants, avec 180 DJ ;
- la célébration de la 27^e édition de la Journée de l'Enfant Africain au niveau central et dans les 10 Régions ;
- Célébration de la 26^e édition de la Journée Internationale des Personnes Handicapées sur l'ensemble du territoire ;
- Célébration de la 27^e édition de la Journée Internationale des Personnes Agées ;
Célébration au Cameroun de la 10^e édition de la Journée Internationale des Populations autochtone.

2- Solidarité nationale et justice Sociale

Dans le cadre de ce programme, 2424 Enfants De la Rue (EDR) ont été identifiés sur l'ensemble du territoire national et 845 EDR resocialisés (142 retournés en famille, 23 placés en Institution, 19 retournés dans le système scolaire normal, 40 bénéficiaires d'une formation professionnelles, 74 insérés/réinsérés, 373 bénéficiaires d'un suivi en vue de leur insertion/réinsertion).

Par ailleurs, 165 032 Personnes Socialement Vulnérables (PSV) ont été socialement et/ou économiquement insérés/réinsérés, soit un taux de progression de 113,8% par rapport à la valeur-cible initialement fixée à 145 700.

Néanmoins, compte tenu de l'insuffisance des ressources budgétaires en rapport avec la demande de solidarité nationale en faveur des PSV qui est estimée à environ 20 milliards de Francs CFA par an, et en attendant l'aboutissement attendu du projet de création du Fonds de

Solidarité Nationale, il est nécessaire de diversifier les stratégies de partenariat en vue de mobiliser des ressources additionnelles permettant d'atteindre la performance escomptée du Programme.

Il est également à noter :

- Ø l'organisation de la 2ème semaine de la Solidarité Nationale et de l'entrepreneuriat social ;
- Ø l'appui en ressources productives à 3004 PSV en vue de la réalisation des AGR dans le cadre de la mise en œuvre du PAIRPPEV, de la décentralisation et par les partenaires publics et privés ;
- Ø le renforcement des capacités de 100 OSP en matière de protection des enfants en détresse notamment en ce qui concerne les normes et standard ;
- Ø la mise en place du réseau national des OSP ;
- Ø la sélection 90 projets de Personnes Socialement Vulnérables dans le cadre du PAIRPPEV, soit 26 projets en faveur des Enfants de la Rue pour un montant de 6 936 826 FCFA et 64 projets de personnes handicapées évalués à 52 662 283 FCA.
- Ø L'assistance multiforme à 162 079 PSV dans les unités opérationnelles et des organismes sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales (Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER)
- Ø les transferts des compétences aux communes en matière d'attribution des aides et secours aux indigents et nécessiteux et de la réinsertion sociale. Lesdits transferts ont été accompagnés des ressources y relatives.

3- Gestion et gouvernance sociales

Les tâches réalisées dans ce chapitre ont permis le renforcement du cadre institutionnel ainsi que des ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation des missions assignées aux structures chargées de la mise en œuvre des programmes opérationnels. Les principaux résultats enregistrés sont les suivants :

- la réalisation de 126 activités de coordination et de suivi-évaluation (66 réunions de coordination, 07 sessions de dialogue de gestion, 04 réunions d'évaluation de la mise en œuvre de la FDR, 49 missions de suivi/évaluation) ;
- la production de 03 documents de planification (Rapport d'évaluation de la chaine des résultats, Document de Revue des programmes et CDMT 2018-2020) ;
- la production de 03 documents budgétaire (RAP 2016, PPA 2018 et PTA 2018) ;
- la production du 1er Bulletin d'Information Statistiques Sociales (BISS) ;
- la construction/réhabilitation et l'équipement de 26 structures du MINAS ;
- le renforcement des capacités de 72 personnels ;
- la poursuite de la mise en œuvre des Conventions de partenariat avec UNICEF, Fondation Chantal BIYA, les perles de FRAVY'S, Lion's Quest, AIAS DI Afragola ;
- la signature de 10 nouveaux accords de partenariats signés ;
- la participation du Cameroun à la 57e Session de la CDS des Nations Unies ;
- la contribution technique à l'élaboration de certains cadres de coopération bilatéraux ;

- la signature et la régularisation de 1063 Actes de carrière ;
- la réalisation de 40 missions inhérentes à la lutte contre la corruption, au contrôle interne et à l'audit de fonctionnement.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Sans un pilotage cohérent et efficace des programmes à l'intérieur d'un chapitre, l'efficacité du budget programme risque ne pas être perceptible. La mise en œuvre performante des programmes requiert par conséquent un pilotage et une coordination qui le soient tout autant. Comme leçons apprises de cet exercice au cours de l'année 2017, on peut relever que :

- l'appropriation et la compréhension par tous les intervenants des mécanismes et outils du budget programme constituent un atout indéniable dans l'opérationnalisation effective des actions menées dans le cadre du programme ;
- la qualité des indicateurs et leur adaptation au contexte et au secteur concerné retentissent sur le niveau et la qualité des résultats ;
- une meilleure formulation des indicateurs permet de mieux renseigner sur les performances réalisées, tandis que le contraire oblige à s'écarter de la réalité exprimée par les activités menées au sein d'une action précise, d'où la nécessité d'un accompagnement dans la formulation des indicateurs ;
- les données permettant de renseigner les indicateurs nécessitent la mise en place d'un système d'informations performant ;
- la prise en compte des informations inhérentes à la mise en œuvre des programmes par les structures sous tutelle du département ministériel, est une exigence pour un meilleur renseignement des indicateurs de performance des programmes et/ou d'actions.

3.3. PERSPECTIVES 2018

Dans le but d'améliorer les performances du MINAS, quelques considérations méritent d'être adressées, notamment :

- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs et intervenants ;
- l'implication plus accrue de tous les acteurs de la chaîne de responsabilité dans la mise en œuvre des programmes ;
- la clarification des rôles des différents acteurs intervenant dans la chaîne d'exécution du programme ;
- la mise en place d'un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- la remontée systématique des données administratives par les responsables des services déconcentrés suivant une périodicité donnée ;
- la capitalisation des actions/résultats et le captage des ressources en provenance des différentes conventions de partenariat ;
- la mise en place d'un système de collecte et de centralisation de données sur les actions

menées au profit des Personnes Socialement Vulnérables, en vue de la capitalisation et la mutualisation des ressources ;

- la poursuite de la formation des personnels sur divers modules relatifs aux missions du département ministériel ;
- l'intensification des missions d'audit au niveau des institutions spécialisées, des structures déconcentrées et dans les services centraux./-

Par ailleurs, il est impératif de renforcer la coordination des interventions menées grâce au transfert des ressources et compétences aux CTD dans le cadre de la décentralisation, en vue de la reddition des comptes en rapport avec le RAP.